

Bulletin communal *d'AJZIER*



Dans ce numéro :

Le mot du Maire	3
Administration communale	4
Un peu d'histoire	10
Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande	11
Manifestations et évènements	14
Informations pratiques	22

Le mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Alors que cette année 2011 s'achève dans une ambiance pour le moins morose dans notre pays et plus généralement en Europe. Où les inquiétudes concernant l'emploi, les finances publiques, l'éducation, la santé et le pouvoir d'achat ne font qu'augmenter, vos élus tentent, à leur niveau et sans relâche, d'œuvrer pour améliorer votre quotidien et celui de vos familles;

La tâche n'est pas aisée, dans un contexte difficile pour toutes les collectivités, où chacune d'entre elles n'est plus sûre de percevoir les dotations attendues.

Malgré cela, il convient de rester dynamique mais prudent pour ne pas être contraint d'augmenter les impôts. Nous y sommes parvenus depuis plusieurs années et vous pourrez compter sur vos élus pour faire preuve de responsabilité en ce sens.



C'est pourquoi, malgré les difficultés administratives ou autres dont nos projets font parfois l'objet, nous continuons, même si cela doit prendre du temps, à rechercher des financements afin de préserver le dynamisme de la commune sans altérer le pouvoir d'achat de nos administrés.

Pour atteindre cet objectif, nous avons pendant l'année 2011 restauré l'église grâce au concours bénévole de jeunes étudiants venus de Belgique et dirigés par leur professeur de sciences naturelles, Paul Heindryckx.



Ce chantier nous aura permis de tisser des liens amicaux avec ces étudiants et Paul qui restaurent les églises de notre région depuis plusieurs années tout en préservant nos finances communales.



De même, le projet de restaurant tarde à émerger mais pourra se réaliser quand nous aurons finalisé et obtenu la subvention de l'Etat indispensable à sa réalisation.

Depuis quelques années, la parution de ce journal communal est annuelle, je vous invite donc à vous rendre sur le site internet de la commune mairie.aizier.com pour avoir de plus amples renseignements. Nathalie Nédeau et Christophe Foliot s'appliquent à l'alimenter en informations tout au long de l'année, vous y trouverez depuis récemment les précédents bulletins communaux et notamment la rubrique « Un peu d'histoire » rédigée par Madeleine Jotte, elle qui est actuellement en convalescence sur son lit d'hôpital et à qui je pense et dédie ce bulletin communal.



A tous, et au nom du personnel communal et des élus, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rendez-vous à la cérémonie des voeux le 7 janvier 2012.

Benoit GATINET



Administration communale

Budget primitif 2011 - Section d'investissement

Dépenses

Déficit d'investissement de l'exercice 2010	26 492 €
Remboursement d'emprunt	1 732 €
Contrat logiciel informatique	1 110 €
Travaux d'enfouissement des lignes	11 372 €
Travaux de réfection du plafond de l'église	3 000 €
Achat de matériel	1 600 €
Projet « Valorisation Chapelle Saint-Thomas ».....	573 811 €
Etude du projet « Maison le Pallec »	3 000 €
Acquisition de terrains	39 600 €
Dépenses imprévues	<u>3 000 €</u>
TOTAL	664 717 €

Recettes

Virement de la section de fonctionnement	188 397 €
Amortissements	7 887 €
Récupération de la TVA	1 500 €
Taxe Locale d'Equipement	500 €
Compte 1068	26 492 €
Subventions - Projet « Valorisation Chapelle Saint-Thomas » :	
• Conseil Général	187 094 €
• Conseil Régional	203 321 €
• Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine	<u>49 526 €</u>
TOTAL	664 717 €

Budget primitif 2011 - Section de fonctionnement

Dépenses

Achats et Services extérieurs	36 461 €
Charges de personnel	30 140 €
Autres charges de gestion courante	12 000 €
Frais de fonctionnement - SIVOS de Brotonne - Année 2010	3 200 €
Frais de fonctionnement - SIVOS de Brotonne - Année 2011	4 300 €
Frais de fonctionnement - Ecole Trouville la Haule-Année 2010....	4 500 €
Aide versée aux familles - Cantine scolaire	1 000 €
Subventions communales	4 248 €
Secours et dots (voyages scolaires, présence verte)	600 €
Virement à la section d'investissement	188 397 €
Amortissements	7 887 €
Intérêts d'emprunts	75 €
Autres charges exceptionnelles	45 852 €
Dépenses imprévues	1 000 €
TOTAL	339 660 €

Recettes

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2010	249 741 €
Remboursements sur les charges de personnel	5 000 €
Redevance d'occupation du domaine public	330 €
Locations diverses (salle communale, loyers ...)	13 300 €
Remboursement pour les tranchées EDF/France Telecom	650 €
Impôts et taxes	35 881 €
Dotations & subventions versées par l'Etat	33 498 €
Produits financiers	1 260 €
TOTAL	339 660 €

Subventions communales

Le conseil municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2011, pour un montant total de 2 600 euros :

Union des Anciens Combattants de Quillebeuf	15.00 €
Croix Rouge Française	15.00 €
Soutien Alimentaire Cantonal	60.00 €
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	26.00 €
Fondation du Patrimoine	50.00 €
Association des Maires du Canton	77.00 €
Association Récréa'Mômes	30.00 €
Association Sportive Scolaire du Collège de Manneville	15.00 €
Club Nautique Risle-Seine de Toutainville	30.00 €
Ecole de musique, danse et théâtre Bourgtheroulde	15.00 €
FCIC Le Bel Air	200.00 €
Saint-Philbert A.C. Tennis	30.00 €
Société de Chasse d'Aizier	200.00 €
Sauvegarde Animaleière de la Risle-S.A.R.S	100.00 €
Comité de Loisirs	1 600.00 €
Vie et Espoir	20.00 €
Divers	117.00 €

Le conseil municipal a décidé d'accorder une subvention de 1 648 € au C.C.A.S.

Enfouissement des lignes EDF-France Télécom

Le Conseil Municipal vous informe que les travaux sur la route du Flacq seront réalisés au cours de l'année 2012.

Apprendre les gestes qui sauvent !

Suite à l'installation d'un défibrillateur apposé sur le mur de la mairie, près du téléphone public, la municipalité souhaite aller plus loin et organise une formation pour apprendre les gestes qui peuvent sauver une vie.



Cette formation dénommée PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), d'une durée de 12 heures, s'adresse à l'ensemble de la population.



Près de 20 000 personnes meurent chaque année, en France, d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes, au travail...). C'est pendant le temps que mettent les secours pour arriver que peut s'aggraver l'état de la victime, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut agir !

Grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples, vitaux, qui s'apprennent, chacun, de 7 à 77 ans, peut sauver des vies.

Le coût s'élève à 62€ ; 50% sera pris en charge par le budget communal.

Cette formation aura lieu **les lundis et les mardis 23, 24, 30 et 31 janvier 2012 de 17h30 à 20h30** à la Maison des Associations.

Une présence assidue est nécessaire pour l'obtention du diplôme à la fin de la formation.



Si vous souhaitez y participer, merci de bien vouloir vous inscrire impérativement avant le 15 janvier 2012.

Jeunes français de 16 ans, filles et garçons... Faites-vous recenser !

Tous les jeunes, filles et garçons, ayant la nationalité française, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile, dès leur 16ème anniversaire et pendant les trois mois suivants.

Le recensement est obligatoire. Présentez-vous à la mairie avec **le livret de famille de vos parents, votre carte d'identité**.

Il sera délivré une attestation de recensement, indispensable pour l'inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'état...).



En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.

Adresses électroniques

Comme vous le savez sans doute déjà, la mairie est équipée du haut débit.

Afin de pouvoir communiquer plus rapidement avec vous, nous invitons les habitants ayant une adresse électronique à bien vouloir nous la communiquer par mail à l'adresse suivante : mairie.aizier@wibox.fr

Personnel Communal

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) de Madame Marie LEFEBVRE a été renouvelé à compter du 19/10/2011.

Concours des villages fleuris

Cette année encore, nous avons été récompensé par la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine lors du Concours des Villages Fleuris.

Etat civil

Naissances



Gabin MAUPOINT MARIE
Khalil HARSOUS
Chloé DUHAMEL
Sybile FONTAINE

Le 30 janvier 2011
Le 13 juillet 2011
Le 18 août 2011
Le 26 août 2011

Mariage



Corinne GASCARD
Et
Franck ALDERSON

Le 3 septembre 2011

Décès



Jocelyne NOEL
Renée BARBANCHON

Le 16 octobre 2011
Le 11 décembre 2011

« L'œuf du Vendredi-Saint »

La veille, le Jeudi-Saint annonce déjà l'arrivée du printemps.

C'est le jour où les fermières d'Aizier reprennent la tradition du Roumois « cueillir » les œufs pondus le lendemain Vendredi-Saint.

Voilà comment se déroule cette « cueillette ».

Le Jeudi-Saint, au soir, les poulaillers sont nettoyés et tous les œufs prélevés. Les nids sont vidés et prêts à accueillir les œufs réellement pondus le lendemain, sans aucune erreur possible.

Leur pouvoir est magique, ils sont uniques dans l'année, les poules ne se doutent de rien et pondent comme d'habitude.

Sous une apparence classique, ces œufs ont un pouvoir extraordinaire : ils sont capables d'éteindre un feu de cheminée, même celui qui peut ravager la maison en une journée. En offrir aux voisins et aux amis est un cadeau apprécié.



Œuf pondu en 1790

Décoré d'un ruban pour le distinguer, il se place sur le manteau de la cheminée près du bougeoir et de la boîte à sel. Il suffit en cas de danger, de le jeter dans les flammes pour que le feu s'éteigne aussitôt.

Si vous pouvez le conserver intact pendant cent ans, vous ou vos arrière-petits-enfants, vous découvrirez l'intérieur de la coquille transformé en or. Le jaune sera devenu un diamant de belle taille : la richesse assurée.

Cent ans... C'est long ! Mais si en plus de cet œuf, vous avez un brandon dérobé au feu de Saint-Jean dormez en paix ! Dans ce cas, votre maison sera protégée, à la fois de l'incendie et de la foudre.

Pâques arrive bientôt.

Pensez à vous procurer un œuf du Vendredi Saint auprès d'une personne de confiance, respectueuse des traditions.

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Un territoire partagé

Le territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, dans lequel vous vivez, s'étend sur 74 communes, des portes de Rouen aux portes du Havre. Pour bénéficier de la marque « Parc naturel régional », ce territoire, reconnu pour la qualité de ses paysages, de ses milieux naturels et de son patrimoine culturel fait l'objet d'un projet de développement durable entre tous les acteurs tous les 12 ans. Ce classement est prononcé par décret du Premier Ministre. Pour obtenir le renouvellement de ce classement, notre Parc est en cours de révision de sa charte à l'horizon 2025. Il faut rappeler que la charte est un acte volontaire qui a valeur de contrat entre les collectivités signataires : Région, Départements, Communautés de Communes et d'agglomérations, communes adhérentes et Syndicat Mixte du Parc. Elle implique également l'ensemble des partenaires socio-économiques, les associations, les habitants. Pour construire cette nouvelle charte de territoire, l'ensemble des acteurs concernés ont été invités à participer à des débats lors de comités techniques, de groupes de travail, de séminaires. C'est aujourd'hui plus de 2200 personnes qui ont participé à l'élaboration de ce nouveau projet de territoire et ont pu définir un fil conducteur et des ambitions prioritaires.

Les documents constitutifs de la Charte

Préalablement à la révision de Charte, des études sont menées : une évaluation de la charte en cours, et une analyse de l'évolution du territoire depuis 10 ans. Un projet stratégique est établi pour le territoire avec des mesures concrètes. Enfin, un plan de parc est une représentation spatiale des ambitions stratégiques.

Le fil conducteur

Les diversités géographiques, historiques, naturelles, paysagères, socioculturelles, agricoles, économiques et même urbaines qui composent le territoire du Parc sont une richesse inestimable pour ce pays de vallées et de plateaux. Le territoire n'est pas un mais plusieurs, et c'est en ce sens que les acteurs du territoire se sont accordés sur un fil conducteur pour leur scénario 2013-2025 : « Les diversités du territoire des Boucles de la Seine Normande, sources d'avenir durable » et sur un dénominateur commun : la Seine.

Ce projet doit se nourrir de ces diversités, les préserver les valoriser pour en faire un élément fédérateur. Le Parc se compose de 10 microrégions formées par les boucles et les plateaux, et par le fleuve lui-même. Les ambitions et les objectifs de la charte s'imposent sur tout le territoire mais selon les défis posés pour chaque microrégion, les priorités diffèrent.



Coll. PnrBSN / T. Houyel.

Les 4 ambitions de la charte

Le projet de territoire est donc articulé autour de quatre ambitions :

- Etre garant des équilibres dans un territoire riche et respectueux de ses paysages, de sa biodiversité et de ses patrimoines naturels et culturels ;
- Coopérer pour un développement local, durable, innovant et solidaire ;
- Tisser des liens entre les habitants et leurs territoires en construisant un sentiment d'appartenance et une culture commune ;
- Etre acteurs d'un projet partagé et rayonnant.

Les grandes étapes à venir

Après une intense période de concertation avec les collectivités et les partenaires, et un vote en Comité Syndical, la charte pourrait être présentée au Conseil National de la Protection de la Nature en janvier – février 2012. S'en suivra l'enquête publique auprès des habitants, en principe, entre le 20 août et le 20 septembre 2012 avant le vote du projet final escompté à la mi-novembre 2012, suivie immédiatement par les votes des collectivités. La signature du décret de Charte par le Premier Ministre serait normalement envisageable en octobre 2013, renouvelant ainsi le classement et ouvrant le droit à l'utilisation de la Marque « Parc naturel régional ».

Guillaume AUBIN

Chargé de Communication

Pnr des Boucles de la Seine Normande
Maison du Parc - 76940
Notre-Dame-de-Bliquetuit
02.35.37.23.16

www.pnr-seine-normande.com

Parc en fête 2012.....

C'est dans l'air

Le dimanche 15 avril 2012 de 10 h à 18 h

à la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, invite les habitants à leur 5^{ème} fête du Parc sur le thème de l'air :

- L'air et la nature : les oiseaux, les insectes, les graines et le vent
- L'air et l'énergie : énergies renouvelables, éoliennes, moulin
- L'air que l'on respire : la qualité de l'air intérieur, les transports, les nez d'Air Normand
- L'air dans l'histoire
- L'air et les jeux : les cerfs-volants, les girouettes
- Les spectacles : musique, théâtre, cirque, contes

De nombreuses animations pour apprendre en s'amusant réservées aux adultes et aux enfants au fil d'une journée festive !

Programme sur le site internet

www.pnr-seine-normande.com à partir de mars.

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Les richesses naturelles de la commune sauvegardées

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et l'association "Les Blongios, la nature en chantier" s'associent régulièrement pour mener des actions concrètes de protection de la nature, le temps d'un week-end.

Le Parc est intervenu en février 2011 sur le piége à déchets d'Aizier. 25 bénévoles ont donné de leur temps pour restaurer et remplacer les fascines. Les fascines sont des barrages naturels, fabriquées en saule. Elles ont pour but d'arrêter et retenir les déchets dérivant en Seine à marée haute. Ainsi, les déchets sont contenus, ne dérivent plus sur le fleuve et ne pénètrent pas dans le marais à l'intérieur des terres. Ces barrières végétales ont été créées il y a plusieurs années, à l'occasion de l'opération « Seine que j'aime ».



Au printemps prochain, un autre chantier nature est programmé dans la commune, aux « sources bleues ». L'objectif est de débroussailler les abords de la source afin de donner plus de lumière au cours d'eau, ce qui augmentera l'oxygénation de l'eau et favorisera ainsi le développement de la faune et de la flore aquatique. Les « sources bleues » sont un site Natura 2000 géré par le Parc naturel régional, propriété du Grand Port Maritime de Rouen.

Renseignements pour participer à ce chantier : 02 35 37 23 16.

Guillaume AUBIN

Chargé de Communication

Pnr des Boucles de la Seine Normande

Maison du Parc - 76940

Notre-Dame-de-Bliquetuit

02.35.37.23.16

www.pnr-seine-normande.com

Le spectacle de Noël 2010



Il y a des jours où la réalité se confond avec le rêve. Aizier, depuis quelques jours, a revêtu son blanc manteau, les bonhommes de neige ont surgi comme par magie sur toutes les propriétés du village. Chaque monticule se transforme en piste de descente olympique, des luges de fortune font leur apparition à chaque coin de rue, on entend les rires et les exploits des enfants au-delà des frontières de la commune.

De plus, aujourd'hui, c'est le Noël d'Aizier. Pour cela, la salle des associations a été superbement décorée par les membres du comité des loisirs. La circulation rendue difficile par les importantes chutes de neige des dernières heures a empêché notre conteuse Stéphanie GUILUY de venir narrer son spectacle de Noël. A chaque problème sa solution, et aujourd'hui, notre solution se nomme Nelly. Une ou deux couvertures posées à même le sol à la va-vite, quelques chaises disposées en arc de cercle et c'est parti ... Nelly, avec une voix qui se fait tantôt douce, tantôt inquiétante, puissante, rieuse ou rassurante, hypnotise une assemblée conquise. En s'endormant ce soir les petits auront certainement une pensée pour Albert le dragon, ou pour l'ours et le chasseur...

Après avoir partagé le goûter, le Père Noël fit son apparition et distribua aux enfants les cadeaux tant attendus. Ensuite, il alla rejoindre ses huit rennes Tornade, Danseur, Furie, Fringant, Comète, Cupidon, Tonnerre et Eclair car d'autres enfants dans d'autres villages guettent impatiemment son arrivée...



Joyeux Noël à tous.



Cérémonie des voeux du maire



L'après-midi commença par un spectacle offert par le comité des loisirs aux enfants de la commune. Mirette, accompagnée de ses amis Fulber le dragon, l'ogre Omer ou encore de Mme la Rainette, la toute petite ... petite grenouille, d'abord intriguée avant d'en émerveiller plus d'un...

Benoit Gatinet, entouré des membres du conseil municipal, du comité des loisirs et des employés de la commune, présenta, au nom de tous, nos voeux de bonne et heureuse année aux Aizierois.

Après avoir fait un rapide bilan de l'année en cours, le maire évoqua les projets 2011 notamment la couverture haut débit de la commune qui est en cours et pour l'instant, s'avère insuffisante, la valorisation de la chapelle Saint Thomas et pour finir le projet de création d'un restaurant au centre bourg.



Benoit Gatinet profita de cette cérémonie pour remercier les membres du comité des loisirs de la commune pour le travail réalisé depuis plusieurs années pour animer et faire vivre notre village. Il félicita plus particulièrement Dominique Grenier, élue nouveau Président du comité des loisirs, ainsi que Claudine Nantier Présidente sortante après une quinzaine d'années de bons et loyaux services rendus au sein de la communauté. Cependant, Claudine ne quitte pas l'association puisqu'elle occupera dorénavant le poste de trésorière.

L'après-midi se termina par le traditionnel goûter offert et servi par le comité des loisirs.

Merci et Bonne année à tous.



De g. à dr. Nelly, Jean-Pierre, Aline, Dominique, Sylvaine et Claudine, les membres très actifs du comité des loisirs d'Aizer.

Le feu de la Saint Jean



Pour un village regorgeant de charme et de caractère, tel Aizier, quoi de plus pittoresque que de célébrer dignement la fête de la Saint-Jean, hymne à la nature et célébration du retour de l'été ?

Le Comité de Loisirs accompagné de ses volontaires a maintenu cette tradition le 18 juin 2011 tout comme a son habitude en conviant les habitants à un repas chaleureux à la salle des fêtes, suivi du « sacrifice » symbolique du bûcher aux bords de Seine.

Hellébores, roses, monnaie du pape et feuillages de saison en garniture sur les tables, notre salle des fêtes s'était vêtue de quelques-uns de ses plus beaux appareils pour dignement accueillir les Aizierois qui apprécieront de se retrouver à la bonne franquette pour partager un instant de vie en communauté sous le brouhaha rassurant des plus petits, résolument excités à l'idée de mettre le feu au bûcher.

Grâce aux efforts de quelques hommes forts du village (Obélix ne serait-il d'ailleurs pas natif d'Aizier ?), et à l'assistance de quelques âmes charitables pour le ramassage du bois, notre bûcher nous fit honneur, et nous voilà donc en chemin à sa rencontre vers 23h00.

Dame nature fut néanmoins réticente à céder à nos incantations et nous envoya pluie et vent tentant ainsi de nous y en dissuader ! Cela ne fut pas sans compter sur la persévérance de Claude et de ses talents, et notre colosse de bois s'enflamma au bout d'un quart d'heure sous le regard émerveillé des habitants.

Cette célébration fut l'occasion pour les Aizierois de passer un moment magique ensemble et prouve bien que malgré des agendas ou des modes de vie différents, des instants privilégiés en communauté sont possibles !

Et quelle joie de simplement faire plaisir aux plus jeunes !

Votre Comité de Loisirs a besoin de vous et en appelle à toute personne qui serait disposée à investir un peu de son temps et de sa bonne volonté afin que le maintien de ces animations soit permis ; n'en va-t-il pas de l'âme de notre village quelque part ?

Le Comité de Loisirs remercie de tout coeur tous celles et ceux qui se sont investis dans cet événement que ce soit par leur aide aux préparatifs ou tout simplement par leur présence.



Nos amis les Belges



En ce début du mois de juillet, alors que les vacances scolaires débutent pour une grande partie des jeunes de notre village et que le soleil irradie, pour quelques jours encore, sa lumière sur une grande partie de notre pays, Aizier se prépare à accueillir « Les Belges »...

Huit jeunes âgés de 15 à 22 ans encadrés par leur professeur de sciences naturelles Paul HEINDRYCKX débarquent le 3 juillet et prennent possession de la salle communale pour une période de 15 jours.

Non, la commune n'a pas décidé, sur un coup de tête, de transformer sa salle en auberge de jeunesse... ni d'organiser un congrès sur l'étude des différentes orchidées faisant la richesse de notre commune... bien que ce dernier pourrait être très intéressant.

Mais alors, pourquoi les recevoir ?



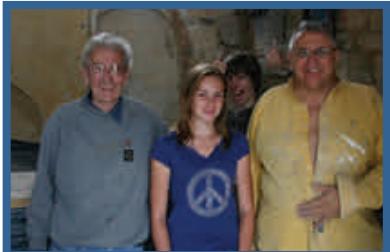
Si je vous dis que Paul vient dans notre canton ou dans les cantons limitrophes avec ses jeunes depuis plus de 30 ans. Leur objectif est simple : rendre service aux communes qui les accueillent ni plus ni moins. Comment ? En réalisant l'entretien de leur église.

Le principe : la commune fournit l'outillage et les matériaux et eux exécutent les travaux. En échange, la commune les loge et les nourrit (petit déjeuner et déjeuner). La salle des associations s'est donc transformée pour l'occasion en dortoir improvisé (matelas par terre) et pour la douche, un grand merci à la commune de Trouville-la-Haule qui a mis ses vestiaires à leur disposition. Pour les repas du soir, ce sont les familles d'Aizier ou des villages voisins qui les invitent chez eux pour partager le dîner et un bon moment de vie (et de rigolade...).



Nos amis flamands ont notamment réalisé des travaux de peinture (cage d'escalier, plafond, portes, fenêtres, murs, grille...), de nettoyage (grenier, clocher), de cirage (boiseries)...





La municipalité tient à remercier Simon, Matthias, Rob, Ruben, Louis, Matthias, Stef, Tiemen et Paul pour leur générosité et leur talent mis au service de notre commune.

Nous tenons aussi à remercier Gérard Reine de Bourneville qui est le contact « local » et l'ami de Paul Heindryckx pour son dévouement.

Un grand merci aux différentes familles qui se sont occupées d'eux en concoctant de copieux goûters et en organisant des soirées festives.

Tot binnen kort.



Mariage de Corinne et Franck

Pour la seconde fois au cours de ce mandat, Benoît Gatinet a eu l'immense joie de marier l'un de ses précieux collaborateurs.

En effet, Franck Alderson, élu au conseil municipal depuis mars 2008, président très actif de la société de chasse d'Aizier et enfant du village a pris pour épouse Corinne entouré des membres du conseil venus les honorer.

La municipalité souhaite aux heureux époux tous ses voeux de bonheur.



Le repas des Anciens

Le dicton du jour "Pour la Saint Vallier, le bois doit être rentré au bûcher". Eh bien, ce n'est pas la préoccupation du jour de nos aînés...

En effet, en ce samedi matin d'octobre où les premières gelées ont fait leur apparition, on peut remarquer une certaine effervescence dans les chaumières de nos seniors. Ils sont en pleine préparation en vue du traditionnel "Repas des Anciens" qui doit avoir lieu ce jour.

Il est hors de question d'arriver en retard car le rendez-vous est prévu à midi pétante devant la mairie. La très jolie carte d'invitation, réalisée par Nathalie, notre secrétaire de mairie, ne précisant pas le lieu des festivités, chacun se pose donc la question "Où va-t-on déjeuner cette année ?" Pour connaître la réponse, une seule solution, c'est de se précipiter vers les voitures et de suivre le véhicule de tête piloté par Jean-Louis. Le convoi composé de 34 personnes traversa Vieux Port, Trouville la Haule, St Opportune-la-Mare et Bouquelon pour s'arrêter devant le restaurant du Phare à St Samson-de-la-Roche. La petite troupe a pu apprécier une cuisine raffinée accompagnée de vins délicats. Le Maire Benoît Gatinet était entouré pour l'occasion de nos deux doyens Raymonde Soulet 90 ans et Michel Darcy 91 ans depuis peu.



La journée se termina par le traditionnel vin d'honneur offert par le comité des loisirs de la commune. La municipalité profita de ce moment pour honorer Claude Landrin, devant sa famille qui lui avait fait la surprise d'être présente, pour son départ à la retraite après 19 ans de bons et loyaux services rendus au sein de notre collectivité.



Nos amis les Belges, le retour

C'est avec joie que la commune d'Aizier a accueilli Paul Heindryckx, notre ami Flamand, accompagné de ses élèves Rob, Simon, Louis, Matthias et Stef pour un week-end de trois jours.

Qui sont-ils ?

Souvenez-vous ! Début juillet Paul et huit jeunes ont effectué un camp de travail bénévole de quinze jours pour réaliser l'entretien de notre très belle église St Pierre.

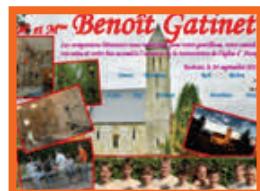
Cette visite fait donc suite à ce camp. Ce week-end, il n'est pas question de travail pour nos invités. Celui-ci consiste uniquement, mais cette fois, pour les habitants de la commune, à dresser les tables du banquet et à préparer quelques mets et plats pour les remercier.



Une messe fut célébrée, en leur honneur, par Monsieur l'abbé de la Paroisse Risle Seine accompagné de notre Diacre Bernard Fagoo. Notre Maire, Benoît Gatinet, entouré des membres du conseil municipal, énonça la liste des travaux réalisés par nos amis et prononça des remerciements au nom de tous. Il convia les personnes invitées à se rendre à la salle des associations de la commune pour assister à la projection du reportage photos concocté par nos amis belges et pour partager un dîner convivial. Paul remit à chaque famille qui les ont aidés ou qui les ont reçus lors du camp, un diplôme de remerciements. Il ajouta dans un français légèrement haché "un jeune qui participe à un camp de travail bénévole pendant 15 jours donne de lui, c'est sûr, mais il reçoit tellement en retour...".

L'année prochaine du 3 juillet au 17 juillet, le camp aura lieu à Bouquelon. Ce sera l'occasion, pour les Aizierois qui le désirent, de leur faire un petit coucou, plutôt vers 16h00 pour leur offrir un petit gâteau, une petite tournée de crêpes ou autres viennoiseries... Vous pourrez aussi, si vous le désirez faire partie des familles qui les accueilleront le soir pour partager le dîner.

Merci encore les amis et à l'année prochaine.



Renseignements pratiques

Permanence de la Mairie

La mairie est ouverte au public tous les **jeudis de 17 heures à 19 heures.**

Lors des permanences, vous y serez accueillis par Nathalie NEDEAU, secrétaire de Mairie et par le Maire, ou son adjoint.

Vous pouvez contacter la mairie par téléphone au **02.32.42.18.40**, ou envoyer un fax à ce même numéro.

Vous pouvez nous écrire, via internet, à l'adresse suivante : **mairie.aizier@wibox.fr**

Retrouvez-nous sur notre site internet de la mairie : **www.aizier.fr**

En cas d'urgence, vous pouvez appeler :

- ◊ M. GATINET, Maire (02 32 56 52 86)
- ou
- ◊ M. FOLIOT, 1er adjoint (02 32 56 44 48)

Comité de Loisirs, dates de fêtes et manifestations

Le samedi 7 janvier 2012 16h00 Les Vœux du Maire et du Conseil Municipal
17h00 La galette des Rois

Le Comité des Loisirs vous fera parvenir l'agenda de ses manifestations ultérieurement.

Location de la salle communale

Si vous souhaitez louer la salle communale d'Aizier pour un vin d'honneur, une soirée ou un week-end, veuillez prendre contact avec Nathalie NEDEAU à la Mairie.

La déchetterie

Zone d'Activités de la Mare du Hamel
27680 TROUVILLE LA HAULE
Tel : 02.32.41.07.75

Horaires d'hiver du 16 octobre au 14 avril

Lundi : fermé
Mardi : 9 h – 12 h 30
Mercredi : 14 h 00 – 17 h 00
Jeudi: 9 h 00 – 12 h 30
Vendredi : 14 h 00 – 17 h 00
Samedi : 9 h 00 / 12 h 00 – 14 h 00 / 17 h 00
Dimanche : fermé

Horaires d'été du 15 avril au 15 octobre

Lundi : fermé
Mardi : 9 h – 12 h 30
Mercredi : 14 h 00 – 18 h 00
Jeudi: 9 h 00 – 12 h 30
Vendredi : 14 h 00 – 19 h 00
Samedi : 9 h 00 / 12 h 00 – 14 h 00 / 19 h 00
Dimanche : fermé

**La déchetterie est fermée le Samedi et le Dimanche aux Artisans
N'oubliez pas de vous munir d'un justificatif de domicile**



POUR VOTRE SECURITE, AYEZ LES BONS REFLEXES!

Plus de la moitié des crimes et délits répertoriés dans le département concernent les cambriolages d'habitations ou les vols et dégradations de véhicule. Cela peut aussi vous arriver!

Lors d'une patrouille effectuée à , le a constaté que :

Anomalie constatée lors de notre passage :

DIX GESTES SIMPLES POUR SE PROTEGER DES CAMBRIOLAGES

- 1/** Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.... ;
- 2/** installez des équipements de protection passive (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes..) ;
- 3/** verrouillez votre habitation même lorsque vous êtes chez vous ; pensez à fermer les locaux annexes (abri, cabane de jardin,...) lors de vos absences ;
- 4/** verrouillez également systématiquement votre véhicule en évitant d'y laisser des objets de valeur apparents (téléphone portable, sac à main, lecteur DVD portatif...) ;
- 5/** de nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles de la voie publique ;
- 6/** ne laissez jamais vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance ;
- 7/** avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence lorsque vous vous absentez ;
- 8/** votre domicile doit paraître habité (demandez que l'on ouvre régulièrement les volets, faites suivre ou relever votre courrier, créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur de lumière,...) ;
- 9/** dans le cadre de l'opération « **Tranquillité vacances** » organisée désormais durant toutes les périodes scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police le plus proche : des patrouilles seront organisées pour surveiller votre domicile ;
- 10/** signalez (**composez le 17**) tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage ; en cas de vol, ne modifiez pas les lieux, évitez de toucher les zones d'effraction (**pour préserver les traces et empreintes**) avant l'intervention des enquêteurs.

Cachet de l'unité